

Image not found or type unknown



Depassement ligne droite sans arrestation

Par **jess1703**, le **30/01/2008 à 20:20**

Bonjour,

Voilà 2 jours que je me suis fait surprendre a depasser et à me rabattre sur ligne continue par un substitut du procureur qui avant de relever ma plaque a également ignorer le code de la route.

Une demi-heure arés, celle ci a telephoner au domicile de mes parents, sans se presenter et alors que voilà quelques temps que je suis majeur, pour leur dire qu'elle prendrait mon permis. Est-elle habilité à constater mon infraction ? La procédure set-elle légale ?

Merci pour votre reponse.

JT